



## Retracting purchase occasion ?

Par **jice**, le **30/09/2009** à **22:36**

Bonjour,

J'ai signé un bon de commande pour un véhicule d'occasion chez un concessionnaire avec reprise de 2 véhicules.

Je n'ai pas vu la voiture mais un modèle similaire.

Ce véhicule doit m'être livré dans un max de 20 jours.

J'ai versé un acompte de 500 Euros.

Ai-je un délai de rétractation de 7 jours à compter de la date de signature ou de la date de livraison ?

Si j'exerce mon droit de rétractation, serais-je remboursé de l'acompte.

En gros j'ai peur de m'être un peu précipité sur cet achat (voiture à 21000 Euros) même si le vendeur m'a affirmé que la voiture serait nickel.

Merci de votre aide.